

COMPTE RENDU

2e rencontres de la coopération décentralisée le 16 novembre à Mostar

I. Explorer les possibilités de coopération dans deux secteurs prioritaires : le tourisme et la sécurité civile

1. TOURISME

En Bosnie-Herzégovine, les réformes dans la plupart des secteurs sont freinées par les conflits de compétences et l'empilement des administrations à différents niveaux (Etat central, entités, cantons, municipalités). En matière de tourisme, les participants ont souligné le **rôle complémentaire que doivent jouer l'Etat central, qui n'a toujours pas élaboré de stratégie nationale, et les municipalités**. A ce propos, le maire de Tuzla, Jasmin Imamovic, a déploré que la compétence pour légiférer sur des problématiques relevant du tourisme en Bosnie-Herzégovine relève actuellement des cantons et non des municipalités.

Les échanges ont montré, une fois de plus, que la Bosnie-Herzégovine souffre de **son image négative à l'étranger plus de 12 ans après la fin du conflit**. Pour améliorer cette perception, l'Ambassadeur de France a proposé aux collectivités locales d'élaborer de courts films documentaires mettant en valeur leur patrimoine et leurs ressources et de tenter de les projeter sur différents sites internet (Cités unies France, site de l'Ambassade de France). Le chef de Cabinet de la Mairie de Sarajevo a proposé pour sa part d'inviter des journalistes français, des représentants des offices de tourisme ou des tours opérateurs afin de les encourager à promouvoir en France les richesses de la Bosnie-Herzégovine et son potentiel touristique.

Dans le cadre de l'effort de **mutualisation des forces**, certains projets à mettre en œuvre ont été identifiés entre plusieurs municipalités : la création d'une route des vins en Herzégovine, d'une route des fromages, d'une route des villes archéologiques et historiques et un projet écotourisme dans la région de Foca, qui possède un parc naturel et des capacités pour des activités sportives en eaux vives.

2. SECURITE CIVILE

Cette thématique n'est pas sans rapport avec celle qui précède: la protection du patrimoine (naturel et construit) ainsi que la sécurité des touristes représentent un enjeu considérable dans le développement du tourisme.

Les experts français invités ont confirmé que **le don de matériel** était la première forme de coopération. Ils ont rappelé aux participants la procédure à suivre et la priorité accordée aux municipalités les plus pauvres et les moins dotées. Ils ont conclu à la nécessité d'un état des lieux précis et à jour. Ils ont souligné l'importance de maintenir la cohérence entre les différents dons de matériel en vue de donner des réponses adaptées aux spécificités du terrain.

La seconde forme d'intervention touche **à la formation et au soutien à la réorganisation des services**. Dans cette perspective, il est primordial d'identifier une personne ressource par municipalité.

Les experts et les participants ont rappelé l'importance de la **mutualisation des moyens opérationnels**: utilisation des moyens locaux de proximité (rapides), élargis au niveau des cantons (mutualisation) puis à la région ou l'Etat (inter ministérialité), voire aux Etats voisins pour les catastrophes naturelles de grande ampleur (à l'instar des incendies de l'été 2007). Cette mutualisation implique des capacités en termes de ressources humaines et matérielles assurant l'organisation des services et la communication entre eux.

Le représentant du Ministère de la sécurité a confirmé l'adoption d'une stratégie en 3 phases en Bosnie-Herzégovine: prévention, prévision, opérations. Il a encouragé les Maires à coopérer pour élaborer une stratégie concertée et partagée. Il a annoncé l'adoption d'une nouvelle loi exemptant de droits de douane les dons de matériels de secours.

II. Bilan et Perspectives des projets en cours et à venir

M. Lazare Paupert, Conseiller de coopération, a remercié les participants d'avoir renvoyé **leurs demandes de partenariat** à l'Ambassade et les a informés qu'elles étaient désormais en ligne dans la rubrique « au cœur du réseau, groupes pays, Europe de l'Est » (www.cites-unies-france.org/html/regions/europeest/index.html) sur le site de cités unies France. Il a invoqué l'intérêt de s'appuyer sur **les associations rassemblant les municipalités de Fédération et de Republika Srpska** (présidées respectivement par le Maire de Mostar et de Sarajevo Est, tous les deux présents) pour être plus visible et trouver plus facilement des partenaires français. Le Conseiller a également incité les collectivités à s'appuyer sur la société civile (plus particulièrement sur les ONG) et à élaborer des projets en coopération avec plusieurs Etats membres de l'Union européenne afin d'obtenir des fonds européens. La coopération transfrontalière avec les pays voisins permettrait également de trouver de nouveaux fonds.

Il a également présenté **le système d'appels à projet et les thématiques prioritaires de la DAECL** (Délégation pour l'action extérieure des collectivités locales) : gouvernance locale (formation des élus et services publics), développement rural et durable, tourisme solidaire et patrimoine. Il a informé les participants de la réunion régionale qui devrait se tenir à Sofia en 2008.

L'Ambassadeur de France, qui fait de la coopération décentralisée une priorité, a renouvelé, sa volonté **d'inscrire ce programme de rapprochement dans la durée**. Elle a souligné la perspective, en 2008 ou 2009 d'assises en France et l'organisation régulière, à un rythme annuel, de réunions plénières telle quelle celle-ci. Elle a également réaffirmé son souhait de poursuivre en 2008 ses visites sur le terrain aux différentes municipalités.

Par ailleurs, eu égard au vif intérêt manifesté par les collectivités lors des tables rondes, l'Ambassadeur Berniau a proposé de créer en 2008 **plusieurs sous-groupes de travail** (quatre à cinq municipalités) pour travailler en effectifs plus restreints sur les thèmes prioritaires auxquels pourraient être invités des experts français. Elle a également suggéré de créer **un bulletin (« newsletter ») trimestriel en ligne** qui sera nourri par les contributions des collectivités de France et de Bosnie-Herzégovine parties au réseau. De même, l'organisation **de concours dans les écoles des différentes municipalités** a été évoquée, dont le prix serait un voyage scolaire en France.